

Quand les salariés agissent ! Ils gagnent ! À LDC comme ailleurs !!!

- **Face aux multiples pannes répétées** Alors même que notre entreprise sort d'un grand projet industriel pour transformer notre usine mixte « Dinde / Poulet », en une usine spécialisée « Poulet »...
- **Face au mépris de la Direction à la non reconnaissance du personnel** En contrepartie des efforts demandés en permanence, chaque jour...

Alors que la direction leur a « dit » de rester après leur temps de travail suite à une panne (une de plus),

Les salariés du quai vif ont décidé d'agir collectivement pour satisfaire leurs exigences !

Ces derniers ont terminé leur horaire « prévu » et sont allés en salle de pause jusqu'à ce que la Direction leur accorde une prime de 50 € pour « tous » les salariés qui resteraient après l'horaire de travail normal attendu travaillé, affiché et passé en CSE.

Les salariés, par leur action collective, ont gagné une prime de 50 € pour eux, et pour le personnel de la découpe, qui est directement impacté par les horaires de l'accrochage.

=> Une action collective & de la solidarité pour les autres services ! 👍

Ne l'oubliez pas, un jour ils auront peut-être besoin d'aide également 😊

Voilà encore un exemple où seule la CGT a été présente aux côtés des salariés, pour les organiser efficacement dans leur lutte, et obtenir satisfaction de leur revendication.

Avec seulement 4 élus sur 14 au CSE, la CGT poursuit son petit bonhomme de chemin et grignote quelques acquis sociaux ici et là :

Rappel :

- **Prime tuteur de 15 €** : Elle sera versée à tout salarié dont le responsable demande de former un jeune
- **Des CDI seront faits prochainement à la GMS** pour compenser les départs en retraite et inaptitudes
- **Suite à la grève à la GMS** il y a eu 4 personnes en plus sur les chaînes, et la direction a bien compris qu'elle ne pourra plus modifier l'horaire en se moquant des droits des salariés.
- **Les salariés du quai vif** seront pourvus de T-shirts LDC Bourgogne
- **Une prime de 50 € pour les volontaires qui acceptent de rester après l'horaire attendu travaillé.**

Le « CSE » a plein d'outils à sa disposition pour aider les salariés à faire respecter leur sécurité, leurs conditions de travail, obtenir des informations économiques sur leur entreprise... Mais aucun de ces outils n'est utilisé !

Tout ça parce que la majorité des membres du CSE (Seulement 4 élus CGT sur 14 élus au CSE) ne veulent pas s'opposer à la direction !

Ils disent vouloir rester neutre alors que leur rôle n'est pas de rester neutre ! Ils sont élus par le personnel pour défendre leurs intérêts face à la Direction qui elle est mise en place par les actionnaires - chacun doit rester dans son rôle car les intérêts défendus sont antagonistes !)

Si vous voulez que cela change, lors des prochaines élections il faut que les candidats CGT soient élus à plus de 50 % pour pouvoir voter à la majorité des membres du CSE !

Regardez ce qu'arrive à faire la CGT avec 4 élus sur 14...

Et imaginez si les élus CGT étaient majoritaires...

Rêve qui peut devenir réalité ! il suffira de voter pour la liste présentée par la CGT 😊